

OLLOIX / INFOS

Bulletin municipal de la commune d'Olloix, Juillet 2004



Le mot du Maire

Chers olloisiennes et olloisiens, chers amis,

L'année 2004 voit la commune d'Olloix réaliser plusieurs projets annoncés en début de mandat :

L'aménagement de la 1^o tranche de la traverse, autrement dit de la rue des 3 puys, est en cours. Cette opération complexe, tant par son montage financier que par ses aspects chantier, devrait se terminer à l'automne, les plus gros travaux étant désormais achevés. Ce chantier devrait vraiment améliorer le fonctionnement et la sécurité du bourg, Olloix devient peu à peu, l'un des villages le mieux rénové du secteur. Nous développons ce point en page 10 du présent bulletin.

La consultation des Olloisiens sur leur vision de l'avenir de notre commune et le recueil de leur point de vue sur les dossiers d'actualité, est un vrai succès : par le nombre de réponses tout d'abord qui voit ainsi la plus grande partie des familles donner leur point de vue, par la lisibilité de ces réponses, qui permettront à l'équipe municipale de conduire la commune dans la direction souhaitée par le plus grand nombre. Je tiens donc à remercier de son aide chaque participant à cette enquête. Si les principaux résultats figurent dans ce bulletin en page 5, nous organiserons -comme nous nous y sommes engagés- une réunion publique sur ce sujet à l'automne.

La mise au point de **notre site internet** s'achève : l'adresse déjà opérationnelle en tapant [http : //perso.wanadoo.fr/olloix63/](http://perso.wanadoo.fr/olloix63/) devrait peu à peu se développer en améliorant les connexions avec nos principaux partenaires.

D'autres dossiers nous préoccupent : celui de la **scolarité de nos enfants**, qui avance bien trop lentement à notre avis et pour lequel nous nous heurtons à une certaine incompréhension de certains partenaires. Nous essayons dans ce bulletin de vous faire part de nos démarches et de nos interrogations.

Le **dossier des déchets** a bien évolué : mais la maintenance de notre ancienne décharge passe certainement par un nouveau classement préfectoral. La collecte des encombrants peut certainement faire l'objet de progrès.

Enfin, des études sont en cours pour préparer les opérations futures :

- l'optimisation du service de l'eau, avec notamment la pérennisation de la ressource et un programme prioritaire d'amélioration du réseau de distribution ;
- l'assainissement du secteur de la Croze ;
- l'inventaire et le classement des chemins du domaine public de la commune ;
- bien évidemment la préparation de la seconde tranche de travaux sur la traverse (le bas du village).

Je suis certain que vous mesurez le travail qu'accomplit votre équipe municipale, même si certains dossiers ou travaux avancent insuffisamment à votre goût !

Je vous souhaite un très bon été et une bonne rentrée et tiens à vous assurer de notre disponibilité pour répondre à vos questions. Avec mes sentiments les plus cordiaux,

Le Maire, Bernard Faye



La vie communale

Les nouveaux habitants

Le samedi 14 février, la municipalité a réuni l'ensemble des nouveaux habitants d'OLLOIX : c'est, en effet, presque 20 familles qui sont venues s'installer dans la commune depuis 3 ans !

Ce développement s'explique tout d'abord par la construction de nouvelles habitations, soit dans des bâtiments neufs, soit dans du bâti ancien réhabilité : logement vacant ou anciennes granges de caractère, transformées en logement. Ensuite on constate d'assez nombreuses mutations : ventes de résidences secondaires transformées en résidences principales ou ventes de pavillons d'anciens habitants qui émigrent vers le soleil

ou vers la ville ! Enfin, il faut noter quelques créations et projets de logement locatif. La municipalité cherche à faciliter l'implantation de tous ces nouveaux logements en adaptant les viabilités dans le respect des règles d'insertion fixées par notre Plan d'Occupation des Sols.

Nous pensons que cette implantation de nouveaux Olloisiens devrait se poursuivre à ce rythme, l'offre disponible étant encore quantitativement importante et devenue très attractive, par rapport à St Amant Tallende ou St Saturnin.

Cérémonie du 8 mai

Après l'allocution du Maire, une minute de silence fut observée à la mémoire des victimes de la seconde

guerre mondiale puis les Olloisiens se sont retrouvés au préau autour du pot de l'amitié offert par la mairie.



Le repas des aînés

Le CCAS a eu cette année encore, le plaisir d'accueillir à la Maison de la Monne pour le traditionnel repas en l'honneur des aînés d'OLLOIX une cinquantaine de convives. Les saveurs du Sud-Ouest ont, de l'avis général, régalié les papilles, de la salade périgourdine aux gésiers, à la crème catalane, en passant par le confit de canard et ses pommes sautées à la sarladaise, le tout arrosé d'un généreux Bordeaux. Mais l'instant est tout autant apprécié parce qu'il est un moment privilégié de retrouvailles, et alors la magie opère encore une fois : c'est OLLOIX qui retrouve sa jeunesse...

Le CCAS a dans sa délibération du 19 mars 2004 décidé de modifier les règles donnant droit aux prestations qu'il organise chaque année : le repas offert aux plus de 65 ans et à leurs conjoints, ainsi que le panier de Noël pour les plus de 70 ans. Le nombre des

intéressés étant de plus en plus important, le coût de ces « actions » croît bien entendu d'autant, avec un budget qui reste toutefois limité, il a donc été décidé à l'unanimité par les membres de la commission du CCAS de fixer deux conditions nécessaires et indispensables pour rester « ayant-droit » :

- 1- acquitter soi-même ou son conjoint sur la commune une taxe d'habitation,
- 2- être inscrit sur la liste électorale d'OLLOIX.

Cependant, les avantages acquis par le passé ne peuvent être modifiés et resteront donc acquis au bénéfice des anciens déjà concernés.

Enfin, il a été décidé de ne plus adresser des boîtes de chocolats par envoi postal, mais de demander aux bénéficiaires de venir retirer leurs étrennes directement en mairie, et ce, encore une fois dans un réel souci d'économie.



L'enquête d'opinion

Résultats de l'enquête d'opinion

De très nombreux olloisiens ont répondu à l'enquête d'opinion qui était jointe aux précédents bulletins municipaux. Il est revenu en mairie 64 questionnaires qui correspondent à peu près à 160 habitants. On peut donc penser que les résultats obtenus sont très significatifs.

Bien entendu, comme toute enquête faite par des "amateurs", certaines questions ont été mal posées et ont conduit à des réponses ambiguës, d'autres ont été oubliées.... Cependant, l'ensemble des réponses permet de se faire une idée assez précise de l'opinion des habitants d'Olloix.

Dans ce bulletin nous donnons une idée générale des résultats (la présentation complète des résultats de l'enquête fera l'objet d'une réunion publique et d'un débat à l'automne)

1) Les habitants

Les habitants se répartissent en trois groupes à peu près égaux : les anciens habitants originaires d'Olloix (34%), ceux qui habitent Olloix depuis plus de 10 ans (30%) et les nouveaux habitants qui sont à Olloix depuis moins de 10 ans.

35% des Olloisiens possèdent un jardin potager, 9% une piscine, 33% un chien.

57% font des courses à Clermont, 44% à St Amant, 16% à Champeix, 11% à Issoire.

2) Comment les Olloisiens voient l'évolution de leur village dans le futur.

Une grande majorité (60%) souhaite préserver l'aspect actuel du village, 74% sont pour une croissance modérée, 56% ne pensent pas qu'il soit nécessaire d'élargir les zones constructibles, 47% pensent qu'Olloix peut ne pas devenir une cité dortoir et conserver son caractère rural.

Seuls 3% voient Olloix avec 500 habitants en 2010.

69% aimeraient qu'Olloix dispose d'un commerce du type « multiple rural » mais 40% pensent qu'un tel commerce n'est pas viable à Olloix.

Une très forte majorité (73%) est favorable au soutien de l'agriculture, 83% pensent qu'il faut encourager le tourisme.

3) L'équipement pour les jeunes

Les opinions sur ce sujet sont moins tranchées : 30% sont sans opinion et le reste se partagent entre ceux qui pensent qu'il faut faire quelque chose et ceux pour qui tout va bien comme c'est actuellement.

4) L'école

53% pensent qu'Olloix doit avoir une école de rattachement unique et que la commune doit organiser un ramassage scolaire.

5) La médiathèque

67% des Olloisiens sont favorables à ce projet.

6) Le patrimoine communal

86% pensent que la remise en eau des fontaines est une bonne idée, 67% qu'il faut engager des actions pour protéger notre patrimoine communal (gisant, Piéta...) et 61% sont favorables à des travaux de rénovation de l'église.

7) La protection de la nature

Il y a une grande sensibilisation à la préservation de la nature et de notre cadre naturel. Seuls 3% pensent que l'on doit laisser totalement libre, l'accès de notre territoire aux sports mécaniques, 28% sont même favorables à une interdiction totale.

8) L'eau

Sur ce sujet aucune ambiguïté : 96% des Olloisiens pensent que la commune doit conserver la gestion de l'eau potable.

9) Le bulletin municipal

La fréquence de deux bulletins par an est souhaitée par 66%.

10) L'animation

56% des habitants ne souhaitent pas que la commune se charge d'organiser directement la fête de la Saint Jean, 48% pensent qu'il faut créer un comité des fêtes qui doit être soutenu par le budget de la commune, 40% pensent qu'il faut laisser l'organisation de la fête à l'ancienne association d'animation.

Le budget communal

Les comptes administratifs

Le détail des comptes administratifs votés en mars dernier par le Conseil municipal, est le suivant :

Compte principal de la commune :	
En fonctionnement, un excédent de :	57 601,95 euros
En investissement, un déficit de :	46 728,89 euros
<i>Soit un excédent global de :</i>	<i>10 873,06 euros</i>
Compte annexe de l'eau :	
En fonctionnement, un excédent de :	39 754,16 euros
En investissement, un excédent de :	9 029,14 euros
<i>Soit un excédent global de :</i>	<i>48 783,30 euros</i>
Compte annexe de l'assainissement :	
En fonctionnement, un excédent de :	6 526,89 euros
En investissement, un excédent de :	5 137,02 euros
<i>Soit un excédent global de :</i>	<i>11 663,91 euros</i>
Compte annexe du CCAS :	
En fonctionnement, un excédent de :	2 172,31 euros
Pas de budget d'investissement	
<i>Soit un excédent global de :</i>	<i>2 172,31 euros</i>

Ces résultats attestent de la bonne santé financière de la commune, mais traduisent aussi sa stratégie d'épargne à court terme pour financer les gros programmes de travaux à réaliser en 2004.

L'affectation des résultats

Compte tenu des résultats de clôture des comptes administratifs, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité :

Pour le budget principal de la commune :

- d'affecter à la section d'investissement la totalité de l'excédent de fonctionnement, soit : 57 601.95 euros, le déficit étant reporté automatiquement.

Pour le budget de l'eau :

- d'affecter à la section d'investissement la totalité de l'excédent de fonctionnement, soit : 39 754,16 euros.

Pour le budget de l'assainissement :

- d'affecter à la section d'investissement la totalité de l'excédent de fonctionnement, soit : 6 526.89 euros

Les budgets primitifs

Budget principal de la commune :

Le budget primitif 2004, présenté par M. le Maire s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 166 217 euros, soit une progression très raisonnable voisine de 1%. Ce budget permet d'alimenter la section d'investissement pour 34 723 euros, soit une augmentation de 14%.

- en section d'investissement à 579 979 euros dont :

* En dépenses principalement les travaux de la traverse pour 442 718 euros, l'aménagement des abords de la fontaine de Grandchamp pour 18 317 euros, le remboursement de notre participation au SIEG pour les opérations de La Fontaine et de la place St Gouérand pour une somme de 11 503 euros, et différents achats de matériels budgétés pour 24 984 euros. Le montant du remboursement des emprunts se réduit cette année à 15 125 euros.

* En recettes sont prévues, les subventions diverses obtenues sur les opérations de travaux réalisés cette année pour un montant total de 335 521 euros, 13 251 euros de retour sur le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) et trois emprunts :

-> l'un court terme couvrant l'avance de TVA soit 78 424 euros à rembourser d'un seul coup fin 2006.

-> l'autre également court terme correspondant à l'acquisition du matériel pour un montant de 15 100 euros.

-> enfin un emprunt d'équilibre de 37 155 euros, qui ne devrait pas être contracté, car correspondant à de l'avance de trésorerie ;

A noter en recettes la provision réalisée pour la vente du terrain restant sur le lotissement du Loup pour 5 000 euros.

Budget de l'eau :

Le budget primitif de l'eau s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 28 287 euros, dont 14 822 sont virés à la section d'investissement.

- en section d'investissement à 129 335 euros, correspondant en dépenses au programme de renforcement d'eau potable pour 110 902 euros et à l'étude d'optimisation du réseau pour 10 836 euros. En recettes, des subventions pour un montant de 51 443 euros, la totalité des programmes étant autofinancé sur le seul budget de l'eau sans aucun emprunt, ni augmentation du tarif des prestations.

Budget de l'assainissement :

Le budget primitif de l'assainissement s'équilibre :

En section de fonctionnement à 23 623 euros, qui permettent de dégager 4 692 euros pour la section d'investissement.

En section d'investissement, le budget s'équilibre à 40 356 euros, dont 14 000 euros pour la traverse de bourg, 6 000 euros pour compléter les stations de traitement et 4 000 euros pour des études d'optimisation ou d'extensions des réseaux. En recettes, l'on trouve le retour de TVA sur l'opération de La Fontaine pour 9 570 euros, le reste étant autofinancé par les excédents, sans emprunt ni augmentation du tarif des prestations.

Le Centre Local d'Information et de Coordi- nation Gérontologique (CLIC)

Madame Danielle Marie a présenté à la Communauté de Communes des Cheires le 17 décembre 2004 le CLIC de Billom qui va se mettre en place d'ici la fin de l'année.

Le CLIC doit favoriser la coordination entre les différents intervenants pour les personnes âgées.

Trois missions :

➤ **L'information** : il s'agit de mettre à disposition des usagers, familles, professionnels et élus, une structure d'information sur l'ensemble des problématiques intéressant la personne de plus de 60 ans (information sur les types d'aides, sur les dispositifs, sur les établissements).

➤ **La coordination** : il s'agit de coordonner les intervenants, d'améliorer la cohérence des prestations servies et d'évaluer les besoins et d'élaborer le plan d'aide personnalisé.

➤ **L'évaluation** : une consultation d'évaluation gérontologique sera réalisée avec les médecins, la maison de retraite et les collectivités.

Issu du compte rendu de la commission solidarité du 12/05/2004

Danielle MARIE détaille le fonctionnement du Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique.

L'objectif de cette association basée à Billom est d'écouter, d'informer, de conseiller et d'orienter les personnes âgées, leur entourage ainsi que les professionnels sur :

- les services d'aide et de maintien à domicile
- les structures d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées
- les droits
- les questions de santé
- les loisirs

Le CLIC propose ainsi une information sur les aides et les prestations disponibles en délivrant, chaque fois que possible, les dossiers de demande nécessaires à leur obtention

Il y a 7 CLIC dans le département du Puy de Dôme.

Le financement du CLIC est pris en charge par le Conseil Général et la DDASS.

La communauté de communes participe à hauteur de 15€ par an.

Jean Marc JUILHARD et Danielle MARIE font partis du conseil d'administration.

Deux personnes travaillent au CLIC. Une coordinatrice en gérontologie, Marlène DUMONTEIL et une secrétaire agent d'accueil Fanny SAINTIGNY

Le CLIC est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

Tél : 04.73.60.48.85

La vie pratique

Les déchets

Depuis 6 mois, la Communauté de Communes les CHEIRES a confié la collecte et le traitement de nos déchets au SICTOM des COUZES : la commune adhérent déjà auparavant à ce Syndicat, le transfert de compétence est peu sensible pour les Olloisiens ! Pour autant, ce service public étant désormais assuré par Les CHEIRES : c'est désormais la Communauté de Communes qui facturera à l'automne la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.). Cette taxe inclura automatiquement le coût de collecte à domicile des déchets verts, et peut être la collecte à domicile une ou deux fois par an des encombrants : certains d'entre vous souhaitant la réactivation de ce service en trouvant la déchetterie de Montaigut le Blanc trop éloignée ! Mais c'est la pérennité de notre décharge qui nous inquiète le plus ! En effet, à deux reprises, le Préfet nous a demandé sa fermeture définitive, en s'appuyant sur les dispositions de la Loi.... Nous fai-

sons tout pour obtenir son classement définitif en décharge contrôlée de classe V, c'est à dire pour permettre la mise en dépôt des matériaux issus des terrassements ou des démolitions, mais certains utilisateurs ne nous aident pas en continuant à déposer sur le site des matériaux interdits non dégradables comme des plastiques ou de la ferraille, ainsi que des matériaux inflammables tels le bois, ou des déchets de jardin ! Le constat en a été dressé lors d'une inspection de notre décharge à la fin de l'été dernier ! Nous demandons donc vraiment à tous, ce minimum de discipline et de bon sens qui seul peut nous permettre d'être crédible vis-à-vis des autorités !

Le point propre connaît par ailleurs un franc succès avec 26 kg de cartons, journaux et magazines collectés par habitant et par an, 6,3 Kg d'emballages à recycler (bouteilles, acier, etc.) et 64,6 Kg de verre, tout cela pour l'année 2003 !

Enlèvement des épaves

N'oubliez pas que, chaque année, le conseil général enlève gratuitement les épaves qui enlaidissent notre

paysage et polluent notre environnement. Pour plus d'information, venez vous renseigner en mairie.

L'école

Voici désormais 2 ans que nous avons engagé avec la Commune de St Saturnin et la commune de Cournols une réflexion sur la scolarité de nos enfants.

Les données de base sont connues : Olloix et plus récemment Cournols n'ont plus d'école !

St Saturnin et St Amant se sont déclarés plutôt favorables pour accueillir les enfants de nos deux communes.

En l'absence d'école, les parents d'Olloix et de Cournols ont inscrits leur enfant selon leur choix et leur possibilité de garde ou de transport : aussi les enfants sont aujourd'hui répartis sur 6 ou 7 écoles différentes.

Cet éparpillement interdit toute possibilité d'organisation d'un ramassage scolaire efficace, elle ne permet pas non plus de construire ou de disposer d'un véritable service éducatif communal auquel chaque enfant de la commune serait automatiquement rattaché. Mais nos partenaires hésitent : les communes d'accueil, tout d'abord, qui ne sont pas sûres de l'évolution de leur effectif, qui trouvent que les effectifs des classes sont déjà trop importants et qui estiment parfois avoir

Cet éparpillement conduit aussi à des disparités financières importantes tant pour les parents que pour la commune de résidence (à titre d'information la participation communale varie de 100 à 450 € selon les communes d'accueil).

Face à cette situation, l'inspection d'académie a proposé d'opter pour un véritable regroupement pédagogique entre les communes d'Olloix, de Cournols, de St Saturnin et de ... St Amant-Tallende organisé sur les deux écoles d'accueil restantes.

Ce regroupement permettrait à la commune d'Olloix de disposer d'une « vraie école » en étant associée au prorata de sa population ou de ses élèves et de façon durable à l'organisation du service scolaire et parascolaire, d'organiser un service de transport scolaire efficace, de participer financièrement de façon égale et juste pour tous les enfants.

suffisamment investi et voient une certaine injustice dans le partage de leur école !

La FETREP, ensuite, qui s'estime hors de cause n'étant mobilisé que par les transports de

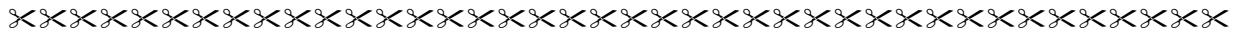
l'enseignement secondaire, et même certains parents qui sont satisfaits de la situation actuelle et ne voient pas de bénéfice pour les générations futures !

En attendant, les mois passent et nous avons de plus en plus de mal à expliquer et convaincre que seul le covoiturage est la bonne solution et que nous ne sommes pas en mesure de proposer une solution simple et efficace !

L'ADSL

De nombreuses requêtes nous arrivent en mairie concernant la mise en place de l'ADSL. France Télécom interrogé à ce sujet demande à la commune de recenser en mairie, les demandes des Olloisiens, laissant entendre qu'avec un nombre suffisamment important d'abonnés intéressés par ce service, la chose deviendrait possible ! Chat échaudé craint l'eau froide ! mais nous ne voulons, sous aucun prétexte, laisser

passer une telle possibilité . C'est pourquoi, nous profitons du bulletin municipal pour proposer de vous manifester **rapidement** si vous faites partis de personnes requérantes, par l'envoi du coupon ci-joint à découper ou à recopier au secrétariat de mairie de notre commune.



Je soussigné M. Mme Mlle.....,
habitant à OLLOIX à l'adresse suivante
souhaiterai(ent) que France Télécom installe l'ADSL sur la commune d'OLLOIX
me déclare prêt à souscrire un abonnement permettant une connexion haut débit dès que possible.

Les travaux

Comme chacun peut le constater les travaux de la traverse sont bien avancés !

Cette opération complexe, a débuté en réalité en 1998 lors du rendu de l'étude du Programme d'Aménagement de Bourg confiée par la Commune au cabinet Morand Tolla. C'est ensuite une architecte paysagiste Mme Nathalie Maurice qui a été chargée par l'ancienne équipe municipale de réaliser un premier avant-projet. Ce premier dossier aura permis à la Commune de prendre rang dans la programmation pluriannuelle réalisée dans le cadre du Contrat Local de Développement signé entre la Communauté de Communes Les CHEIRES et le Conseil Général, dès l'année 2001. En 2002 la nouvelle équipe municipale confie la maîtrise d'œuvre de l'opération au bureau CEH/Saunier Environnement qui prépare aussitôt le projet, découpé pour des raisons de financement en 5 opérations :

➤ L'aménagement de la traverse elle-même négociée principalement avec le Conseil Général, le Département étant propriétaire des emprises foncières.

- Le renforcement du réseau de distribution d'eau potable
- L'aménagement des abords de l'Eglise
- L'aménagement de la Place de la Grande Fontaine
- L'aménagement de la Place des Ayres.

Pas moins de 11 dossiers de subventions sont alors montés pour obtenir les aides financières indispensables auprès de nos partenaires institutionnels : l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général, et deux conventions sont conclues : l'une avec le Syndicat d'Electrification du Puy de Dôme pour l'enfouissement des lignes basse tension et la rénovation de l'éclairage public et l'autre avec France Telecom pour l'enfouissement du réseau téléphone. Du fait de l'importance des sommes en jeu, il s'est avéré indispensable de répartir les financements sur deux années de programmation financière 2003 et 2004. Mais le jeu en valait la chandelle, car c'est plus de 70% d'aides qui devraient finalement être obtenues !

Sur le plan technique, la difficulté principale résidait principalement dans une bonne coordination des entreprises intervenant sur ce chantier : celles choisies après l'appel d'offres, c'est-à-dire l'entreprise COLAS associée à l'entreprise SADE (pour les travaux d'eau) et à l'entreprise SANCHEZ (pour les travaux de maçonnerie et de revêtement en pierres) ; mais aussi celles mobilisées par nos concessionnaires : l'entreprise VERNET-BOSSER pour le SIEG et l'entreprise STA pour France Telecom.

L'autre difficulté réside dans ce type de chantier dans la prise en compte des besoins ou des souhaits des riverains, mais surtout de leurs contraintes en termes d'accès ou de branchements pour les bâtiments : je tiens pour cela à remercier tout d'abord les riverains

eux-mêmes pour leur compréhension et souvent leur aide, ensuite Stéphane Paillé et M. PIGOT, respectivement chef de projet et directeur de travaux, pour leur patience et leur efficacité, enfin les adjoints qui ont su m'entourer de leur aide, pour certains depuis près de 5 ans sur cette opération !

Au-delà, des finitions, toujours longues et des « rodages » indispensables pour ce type d'opérations, il faut maintenant penser à la seconde tranche qui permettra de finaliser l'aménagement de la traverse entre les travaux en cours et la place du Fond d'Olloix (dite de la Croix de Pierre).

Si tout va bien nous pourrions être en mesure de commencer ces travaux dans le courant de l'année 2006, mais nous en saurons plus lorsque la programmation financière sera plus avancée !

